



Convention européenne du paysage Prix du paysage du Conseil de l'Europe

– 4e Session – 2014-2015 –

Le 14 octobre 2015, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration.

Mise en valeur du site naturel et paysage de l'Hof ter Musschen

Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, Belgique

Le projet a permis de préserver un ancien paysage rural menacé depuis de nombreuses années par l'urbanisation des zones environnantes. Jouant un rôle clé dans la politique de développement durable de la région, il doit son existence à l'initiative d'habitants désireux de sauvegarder l'Hof ter Musschen afin de protéger ses importantes valeurs paysagères, tant historiques que biologiques. Depuis 1990, la Commission de l'environnement de Bruxelles et environs ASBL, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, prend en charge la gestion durable du site et mène des actions de sensibilisation auprès de la population scolaire et du grand public. Les réalisations remarquables et les actions accomplies permettent ainsi de protéger, gérer et aménager le paysage pour le bien des générations présentes, et de le transmettre aux générations futures.

Strasbourg, 10 mai 2016

Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général